

suites de cette opération demandent des précautions tellement grandes, qu'il vaut presque toujours mieux sacrifier l'animal.

Il est arrivé que des chevaux menacés de l'affection du cornage, ont été remis à leur état normal par le moyen de la purgation plusieurs fois répétée, mais ce cas est rare et très coûteux. Dans tous les cas, il est nécessaire pour cela, de recourir à un vétérinaire qui saura appliquer les remèdes nécessaires, et à la dose qu'il convient de donner.

Echauffer un terrain.

On dit qu'un terrain est froid, lorsque la végétation des plantes y est plus tardive et moins rapide que celle des mêmes plantes dans un autre.

Plusieurs causes concourent à cet effet, dont les quatre principales sont : 1o. Son exposition au nord ; 2o. Sa nature argileuse ; 3o. Les eaux qui l'abreuvent constamment ; 4o. Sa couleur blanche.

La première de ces causes ne peut être détruite lorsqu'elle est produite par une montagne. La seconde peut être diminuée ou par des amendements divers, tels que le sable, la terre calcaire, la marne maigre, des pailles, des feuilles non consommées, etc. La troisième peut l'être également par des rigoles, des fossés, etc. Quant à la quatrième, il n'y a que le mélange d'une terre noire qui puisse être utile.

Il est cependant un moyen d'échauffer pour quelque temps toute espèce de terrain, c'est d'y enfouir du fumier de cheval sortant de l'écurie, ou de la fiente de poule, de pigeon et d'autres oiseaux, ou encore mieux que tout cela les excréments humains.

Eclaircir les plantes ou les arbres.

Lorsqu'on sème trop épais, les graines des plantes et des arbres, les plants qui en proviennent s'affaiblissent mutuellement, se privent des utiles influences de l'air et de la lumière, et il en résulte que la plupart périssent, et que ceux qui restent, ayant perdu l'avantage d'une végétation vigoureuse dans les premiers jours de leur existence, restent faibles pendant toute leur vie.

Pour éviter cet inconvénient on les éclaircit, c'est-à-dire qu'on arrache les pieds les plus maigres et qui sont les plus près les uns des autres proportionné à la grandeur qu'ils doivent acquérir. Il vaut cependant mieux semer clair que d'être obligé d'éclaircir.

Parmi les plantes cultivées, il n'y a guère que le chanvre et le lin qui demandent à être semés drus ; encore n'est-ce que lorsqu'on veut avoir leur filasse au dernier degré de finesse.

On ne voit cependant que trop de cultivateurs qui sèment trop dru ; c'est le défaut surtout de tous ceux qui n'ont pas d'expérience ou aucun souci de leur profession.

Les plantes trop rapprochées ne pouvant pas trouver dans la terre toute la nourriture qui leur est nécessaire, ne jouissent pas des bienfaits d'un air renouvelé et d'un soleil excitateur, s'affaiblissent et pourrissent : c'est ce qu'on appelle *se fendre*, en terme de jardinage. Les plus forts pieds l'emportent enfin ; mais l'état perpétuel de guerre, si nous pouvons employer ce mot, dans lequel ils se sont toujours trouvés, nuit

nécessairement à leur croissance. Un champ de blé, semé trop dru, ne sera jamais aussi beau qu'un champ semé clair.

On éclaircit un bois qui est trop épais en coupant une partie des tiges qui ont crû sur chaque pied d'arbre. Il ne faut pas éclaircir inconsidérément, parce qu'alors il pourrait y avoir une perte réelle. Un bois trop éclairci file moins bien que celui qui l'est peu.

En général il vaut mieux éclaircir à différentes reprises et à mesure du besoin qu'en une seule fois.

Apiculture.

Manière dont se fait la récolte de miel ; préceptes pour l'avoir bonne (Suite).

6o. Ceux qui veulent couper la moitié de l'ouvrage, comme on fait ordinairement en taillant pour la récolte, doivent au-si auparavant, hausser, vers le commencement de juin, les ruches qu'ils ont dessin de châtrer, et les laisser travailler jusqu'au mois d'août, afin qu'elles puissent amasser davantage, et elles répareront leurs pertes sur les fleurs de l'automne et parmi les bruyères : par là on trouvera plus dans un panier que dans quatre, et les abeilles passeront l'hiver sans disette.

7o. Pour ceux qui haussent leurs ruches, il est bon qu'ils le fassent dès le mois de juin, leurs abeilles jettent peu avant la saint-Jean ; cela produira trois bons effets : 1o. leurs ruches haussées jeteront, l'année suivante, de bonne heure, à la fin de juin, parce qu'elles auront une grande quantité d'abeilles qui jeteront dès la première saison. — 2o. Ils recueilleront beaucoup dans ces paniers, parce qu'il y aura plus d'ouvrières et plus d'émulation. — 3o. La bonne provision mettra les abeilles à couvert des rigueurs de l'hiver.

8o. De même ceux qui font mourir les abeilles, doivent marquer les paniers dont ils veulent se défaire, et leur donner des hausses de seize à dix-huit pouces, selon leur force, à la fin de juin, avant qu'ils aient jeté, puis les laisser travailler jusqu'à la fin de septembre, et les tuer alors ; on y trouvera jusqu'à quatre-vingt ou cent livres de miel, et de la cire à proportion ; mais c'est une barbarie de faire périr ainsi des paniers entiers. C'est une erreur de dire et de croire que toutes les abeilles de ces paniers sont vieilles, languissantes ou mauvaises : les ruches se renouvellent, et, par conséquent, il y a des jeunes et des vieilles abeilles. Ainsi, tout ce qu'on peut dire pour autoriser de semblables usages, ne doit point déterminer à se servir de pareils moyens pour avoir le miel et la cire.

Il serait trop difficile, comme on dit, d'avoir, dans la même année, des essaims et beaucoup de miel du même panier.

Du miel.

Les rayons ôtés de la ruche, et apportés à la maison le plus tôt possible, il faut : 1o le mettre dans un lieu frais et bien fermé, en sorte que les abeilles qui s'acharneraient à jeter n'y puissent point du tout entrer ; car si elles y avaient la moindre issue, il serait impossible d'y travailler ; elles piqueraient cruellement les ouvriers ou leur perceraient les yeux ; et quelque soin qu'on pût